AUBY-LEZ-DOUAI. — Triste accident. — La commune d'Auby a été mise en émoi hier, vers 11 heures du matin, par un bien triste accident survenu à l'Usine de Carbonisation, dite du Transwaal.

Le jeune Charles Prévost, âgé de 14 ans, dont les parents habitent rue du Pont, était occupé à graisser une machine, lorsque celle-ci se mit en marche.

Les vêtements du jeune homme furent pris dans un engrenage et entraînèrent le corps sous la machine qui s'arrêta bientôt, aux cris poussés par la victime.

Des secours lui furent immédiatement prodigués, et l'on constata avec effroi les nombreuses blessures reçues par tout le corps.

La jambe gauche était écrasée, les chairs de la droite très entamées, et deux doigts de la main gauche coupés.

M. le docteur Dubiquet, mandé en toute hâte, ordonna d'urgence le transfert du blessé à l'Hôtel-Dieu de Douai.

FLINES-LES-RACHES. — Installation. — Dimanche après-midi, a eu lieu l'installation du nouveau curé, M. l'abbé Plancq, précédemment curé de Genech. C'est précédé d'une quarantaine de cavaliers, des enfants de l'école libre et des filles de la réunion dominicale avec leurs bannières, et après avoir reçu de M. l'adjoint les souhaits de bienvenue, que le cortège s'est rendu à la magnifique église toute parée pour le recevoir.

Nous ne parlerons pas de la joie ni du bienveillant accueil que lui ont fait ses paroissiens; de splendides arcs de triomphe témoignaient hautement des sentiments de la population. A la porte de l'église quelques mots ont été échangés entre le Président de la Fabrique et M. le curé; ensuite une petite fille de l'école dit un court mais très beau compliment.

C'est M. le doyen de St-Amand qui a procédé à l'installa- tion.

SAVON PARIS-MÉNAGE, pour Linge et Laine

VALENCIENNES

Des conférences d'Arboriculture fruitière et sur le Jardinage en général auront lieu aux dates et dans les localités ci-après désignées de la circonscription de la société.

Le 29 juin, 3 h. 1/2, à Fresnes, jardin de M. A. Schmit; le 29, 3 heures, à Sains-du-Nord, jardin de Mme Berthélémy; le 6 juillet, à 4 h., à Denain; le 13, à 4 h., à Glageon; le 20, à 5 h., à Anzin; le 20, à 4 h., à Felleriés; le 27, à 4 h., à Ferrière-la-Grande.

Visites de cultures en 1902. — Par délibération en date du 29 septembre 1901, des concours sont ouverts en 1902:

1° A la plus belle culture de pêchers; 2° A la plus belle culture de melons; 3° A la plus belle culture de pommiers en cordons; 4° A la plus belle culture de vignes en plein air; 5° A la plus belle culture de vignes sous verre; 6° A la plus belle exploitation maraîchère; 7° A la plus belle exploitation d'arbres fruitiers, forestiers et d'ornement; 8° A la plus belle exploitation de fruits à cidre; 9° A la plus belle culture de chrysanthèmes à domicile.

Le délai d'inscription est fixé au 10 juillet 1902.

Notariat. — M. Marc Delcourt est nommé notaire à Valenciennes, en remplacement de M. Théophile Delcourt, son père.

M. Théophile Delcourt, se retire après une carrière aussi honorable qu'elle fut longue et laborieuse; il compte donc aujourd'hui quarante années de notariat.

Il était le doyen du corps des notaires de l'arrondissement et, dernièrement, la Chambre des Notaires l'avait choisi, une fois de plus, comme président, lui témoignant ainsi l'estime et la sympathie qu'elle professe pour sa personne.

Nous présentons à M. Marc Delcourt nos sincères félicitations, et lui souhaitons une carrière aussi bien remplie que celle de son digne père.

Caisse d'épargne de Valenciennes (fondée en 1835). — Bulletin des opérations de la semaine du 18 au 25 juin 1902:

320 versements	57.340 fr. 00
288 remboursements	76.444 fr. 53

Les opérations de la semaine ont été dirigées par MM. Fontaine, Vansteenkiste, Giard Gustave, Grimonprez, administrateurs.

Le caissier: D. Ménielle.

Accident. — Victor Guillotin, 31 ans, peintre, Marché-aux-Poissons, travaillait chez M. Hennecart, rue Saint-Jacques, 34. Soudain, la corde de l'échelle double se rompit et l'échelle s'ouvrit pour s'aplatir sur le parquet. Guillotin n'ayant pu se dégager, eut la jambe droite fortement comprimée.

SAINT-VAAST-LA-HAUT. — La Chorale de St-Vaast, est inscrite pour prendre part au concours de Maisons-Alfort, qui aura lieu le 17 août prochain; elle aura à lutter contre l'Indépendante de Dunkerque.

FRESNES. — Pour avoir les Palmes. — Nous avions cru jusqu'à présent que les palmes académiques étaient la récompense accordée à la valeur, au dévouement et au talent de celui qui en était l'objet.

A notre grand étonnement, nous apprenons par l'*Impartial* que désormais elles seront destinées à fleurir les boutonnières des courtiers électoraux. Avouons qu'on ne pouvait faire preuve de plus de cynisme et d'inconscience.

Nous lisons en effet dans l'organe officiel de la sous-préfecture, les lignes suivantes que nous livrons dans toute leur brutalité à l'appréciation de nos concitoyens:

Nous voulons croire que l'organisation, à Fresnes, d'une ligne républicaine, dont on se rappelle les bons effets lors des dernières élections législatives, a été d'une bonne recommandation pour la décoration de ce vaillant républicain.

Il s'agit du docteur Guéry, qui, on le sait, a été le plus ferme soutien de la candidature de l'ineffable député de la première circonscription, dans le canton de Condé.

Ce sont là des procédés de candidatures officielles, de ces actes pour lesquels M. Alfred Girard montrait jadis une si généreuse et une si véhémente indignation.

« La candidature officielle est une flétrissure » écrivait-il jadis.

Nous prions donc M. le sénateur de Valenciennes de nous déclarer aujourd'hui, loyalement, ce qu'il faut penser des faits que nous venons de lui signaler.

Nous avons la ferme conviction qu'il sera unanime à les flétrir avec nous.

FRESNES. — Mordu par un chien. — Mardi dernier, M. Lestocart, descendant du train, revenait avec son fils à son domicile quand tout à coup un chien, appartenant à M. Legrand, s'élança sur le jeune garçon et le mordit à la jambe. M. le docteur Guéry a donné ses soins au blessé dont la morsure est assez sérieuse.

CAMBRAI

Au Salon. — Nous sommes heureux de signaler parmi les tableaux ayant figuré au Salon et achetés par la ville de Paris, l'œuvre de notre concitoyen, M. Henry-Eugène Delacroix: « Douche Harmonie », qui avait obtenu plusieurs voix pour la médaille d'honneur.

Le tableau de M. Delacroix sera exposé au petit-palais.

SAINT-PYTHON. — Chute grave. — Mardi, vers cinq heures du soir, M. Crésillon père, en glissant d'une voiture à foin, s'est violemment frappé la tête contre la barre du frein. On le releva sans connaissance, le visage couvert de sang.

La congestion déterminée inspire encore quelque inquiétude.

Brevet simple

Ont été admises définitivement:

Mlles Duprez, Duthilleul, Dutriaux, Fagot, Fahy, Feys, Flament, Florin, Forest, Fourmy Madeleine, Franceuse, Gambier, Gens, Gibon, Godefroid, Gombert, Goube, Grimonpont, Grumbach, Guerlin, Guffroi, Guilloy, Guillernum, Hachet, Hédiat, Hocq, Isoré, Jacob.

Mlles Labbens, Lafitte, Lambert Aline, Longlet, Lardé, Larose, Lauret, Leboucq, Lecompte Aglaé, Lecomte Rose, Lecomte Eléonore, Lecrenier, Leduc Angèle, Lefebvre Claire, Lefebvre Louise, Legaye, Legendré, Leman, Leprêtre, Lesaffre, Lescaliez, Lesprit, Lhotte, Libert, Licour, Liénard Augustine, Loridan, Lemon, Loubry, Lucas, Maas, Malaquin, Manin-Laplonsonnier, Maugin, Marchand.

Mlles Marin, Marquay, Martin, Masson, Mercier, Meurice Marie, Meurisse Louise, Mésière, Montreuil, Monchel, Neuville, Newnhem, Niquet, Nigren, Paillard, Paquier, Parant, Pauchet, Pélicier, Périclès, Philippe, Pierron, Pollet, Poteau, Peublanc, Querré, Récoupé, Richard Hélène, Richard Jeanne, Recinart, Ricour, Roginart, Rohmer, Bossignol, Rovillé.

Mlles Saillot, Saulay, Schmitt, Schotley, Ségard, Serlotten, Sipra, Somain, Tenière, Thieffry, Thiérie, Thoorès, Ugon, Vadurel, Vanesse, Vanlonde, Vaubon, Villaret, Wacrenier, Walbert, Wattrelot, Weber, Wertheimer, Weyer, Wideheu, Wilfart, Willot Eugénie.

LA HAUSSE DU PAIN

La boulangerie et la meunerie

Le *Bulletin des Halles* publie, au sujet de la hausse du pain à Lille, une lettre qui lui est adressée par M. Lunings, président du Tribunal de Commerce de Calais, lettre que nous reproduisons en laissant à son auteur l'entière responsabilité des observations qu'elle contient:

Calais, le 21 juin 1902.

Je me permets de vous communiquer l'avis suivant que je viens de trouver dans un journal de Lille (avis du syndicat de la boulangerie de Lille annonçant qu'en raison de la hausse aussi considérable qu'inopinée des blés et farines, le prix du pain sera augmenté d'un sou à partir de lundi prochain 23 courant:

Cet avis me semble mériter toute l'attention du congrès de la meunerie qui se réunira sous peu de jours. N'est-il pas, en effet, extraordinaire de constater que la plupart des plaintes des meuniers, et dont vous vous êtes fait l'écho depuis quelques temps, constatent que le malaise de la meunerie provient surtout des ventes à livrer faites trop longtemps à l'avance ainsi que de la garantie de la baisse?

Mais si les boulangers font des achats plusieurs mois à l'avance, — et il est à supposer que ceux de Lille ne sont pas moins prévoyants que les autres, puisque avec la garantie de baisse ils ne courent aucun risque, — comment se fait-il alors qu'une hausse sur le cours de la farine, qui, en somme, n'est vraiment sérieuse que depuis quinze jours, les oblige à relever immédiatement le prix du pain?

Ou les meuniers, et au moins ceux du rayon de Lille, nous racontent des histoires, ou bien les boulangers veulent indignement profiter d'une situation qui ne leur porte aucun préjudice pour faire des bénéfices anormaux.

Ces derniers n'ont même pas l'excuse de vouloir profiter de la hausse de la farine afin de compenser les pertes qu'ils éprouvent sur leurs marchés en cas de baisse, puisque d'après les prétentions des meuniers on leur vend généralement avec garantie du cours réduit en cas de baisse. Bien au contraire, en ce cas, ils en profitent encore doublement, puisque quand on leur réclame de diminuer le prix du pain à cause de la baisse des farines, ils se retranchent précisément derrière les marchés faits d'avance à des prix plus élevés. Mais ils ne disent nullement qu'ils ont pris la précaution de se faire garantir contre la baisse. De cette manière, ils continuent à faire payer le pain au même prix, tout en recevant du meunier une diminution sur le prix de la farine.

Il est donc incompréhensible que des gens aussi intelligents que les meuniers puissent encore continuer des errements pareils en se liant d'avance pour plusieurs mois à des conditions qui les obligent à supporter seuls la perte, en cas de hausse, sans pouvoir en profiter quand les cours baissent, et cela sans aucune compensation.

Veuillez agréer, etc...

A. Lunings.

En reproduisant ce document, nous ne prétendons pas prendre parti dans la question; mais simplement renseigner le public auquel le syndicat des boulangers de Lille ne peut manquer de fournir des explications sur la mesure qu'il a prise.

Aux mines de Marly

A la suite d'une réunion que les mineurs de la fosse de Marly ont tenue dimanche soir, à l'*Orphéon*, au faubourg de Lille, il avait été décidé qu'une délégation serait envoyée près de M. Quarez, directeur des mines.

Les délégués, au nombre de cinq, ayant à leur tête le citoyen Decarpentry, président de la section de Marly, se sont rendus mercredi, à neuf heures du matin, chez M. Quarez. Le meilleur accueil leur a été fait.

Les délégués ont demandé: 1° Que sur les carnets de paye, on inscrive non plus la somme totale que l'ouvrier doit toucher mais le gain journalier et la prime séparément.

M. Quarez a répondu qu'il ne voyait aucun inconvénient à ce que le détail complet de la paye figure sur le carnet.

2° Une indemnité de logement, en attendant que la Compagnie puisse faire bâtir des corons ouvriers.

Pour cette dernière question, M. Quarez a déclaré aux délégués que les administrateurs de la Compagnie devaient être consultés, mais qu'il promettait son appui aux ouvriers.

Les délégués se sont alors retirés, visiblement enchantés de leur réception. Ils doivent rendre compte de leur entrevue dans une réunion dont la date n'est pas fixée.

GAZETTE du NORD

— Mercredi, après-midi, s'est éteint dans la paix du Seigneur, à l'âge de 67 ans, M. le chanoine Mangé, naguère encore doyen de St-Géry, à Valenciennes, et qui depuis près de deux ans avait dû quitter le saint ministère.

Presque toute la carrière de ce prêtre distingué s'est écoulée à Valenciennes. Il professa longtemps la rhétorique au Collège Notre-Dame et après quelques années de ministère pastoral à Gouzeaucourt, il succédait en 1878 comme doyen de St-Géry à Mgr Lasne qui devenait doyen de St-Maurice à Lille.

Les anciens élèves et les anciens paroissiens de M. Mangé paieront leur dette de pieuse reconnaissance en priant pour le repos de son âme.

Les funérailles auront lieu samedi, à onze heures, en l'église St-Géry.

— Les funérailles de M. Chombeau, conseiller municipal de la section du Blanc-Four, ont eu lieu mercredi, à 10 h. 1/2, en l'église Saint-Roch, à Roncq.

Le deuil était conduit par M. César Chombeau, fils du défunt, accompagné de M. Allard, curé de la paroisse Saint-Piat; les coins du poêle étaient tenus par MM. Bourbon, inspecteur primaire; Videlaine, Gallois, Lecomte, Bonte, conseillers municipaux, et Auguste Catteau, président de la société des Anciens militaires.

Dans le convoi avaient pris place la plupart des conseillers municipaux, ayant à leur tête M. Lepoutre, maire, et Leys, adjoint; la fanfare du Blanc-Four; les Anciens militaires et les Anciens Frères d'armes du 17e bataillon de chasseurs à pied; les commissions administratives de l'hospice et du bureau de bienfaisance.

Au cimetière, un discours a été prononcé par M. Lamour, de Radinghem, président des anciens du 17e bataillon.

ECHOS

LES TRAMWAYS MONGY

Nous avons parlé de l'établissement dans le Nord et le Pas-de-Calais d'un réseau de tramways électriques, à voie d'un mètre, d'une longueur totale de plus de 380 kilomètres, dont 307 environ dans le Nord.

Une commission d'enquête s'est réunie mercredi, à 2 heures 1/2, à la Préfecture du Nord.

M. Delaune, député, conseiller général, a été élu président par les membres de la commission; M. Gossart, conseiller général, industriel à Lille, a été choisi comme secrétaire. Faisaient en outre partie de la commission, MM. Potié, conseiller général, agriculteur, maire d'Haubourdin; Parent, directeur de la Compagnie de Fives-Lille; Lescornez, brasseur à Armentières; Hayez, maître de verreries à Aniche; Wauthy, fondeur à Sin-le-Noble; Turbot, fabricant de chaînes en fer à Anzin; Lemaire, directeur de la Société des hauts-fourneaux, forges et aciéries de Denain à Anzin.

Étaient encore présents: MM. Stoclet, ingénieur en chef du département du Nord; Mongy, représentant la Compagnie des tramways; Bienveau, ingénieur des ponts et chaussées; Lecocq, chef de division à la Préfecture; Pigache, chef de bureau de M. Stoclet.

La commission a entendu des rapports de MM. Bonte, maire de Lambersart et Ory, sur le projet de la ligne de Lille à Armentières, avec embranchement vers Canteleu-Lambersart; de M. Gombert, directeur de l'école primaire-supérieure de Fournes, concernant le tracé de la ligne de Lille à Béthune.

La commission a ajourné ses résolutions au 12 juillet, à 2 h. 1/2. Elle se réunira à la Préfecture.

MESDAMES, n'oubliez pas de prendre aujourd'hui votre
reconstituant
LES PILULES ROUGES
du Dr Art. MIGNAULT

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Maître

Henri-Louis PAGNIEZ

ancien Chapelain de la Croisette (Saint-Amand), ancien Curé de Verchain-Maugré et de Beauvois, pieusement décédé dans sa famille, à St-André-lez-Lille, le 23 juin 1902, à huit heures du soir, dans sa quarante-huitième année, muni des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le vendredi 27 juin, à onze heures, en l'église paroissiale de *Somain*, d'où son corps sera conduit au cimetière dudit lieu pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, à Somain, rue Sainte-Anne, n° 4, à dix heures trois quarts.

On est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes. 26.27)—2688

MARCHÉS DE LA RÉGION

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé: » .98 ..; En pain n° 1.: .97 ..; n° 3: »»; Cuite 1er jet: ... à »» .. 88° 15 50 à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp.: 30 25 à »» »»

Marché au blé. — Prix moyen, au 25 juin. — Blé blanc: 16.50 l'hectolitre; blé roux: 16.05. — Prix de 100 k. de fleur 1re qualité: 31,00.

Les huit marchés réunis (Lille, Douai, Armentières, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies et Arras. — Blé blanc, prix moyen de l'hectolitre: 17,47; blé roux: 16,45.

Taxe officieuse du pain à Lille, au kilog. — Pain de fleur ou de gruau: 0,35; pain blanc: 0,33; pain bis ou de ménage: 0,28.

Halles Centrales. — Cours, du 18 au 25 juin (au kilog.) — Bœuf: 1,45 1,35; vache: 1,25 1,15; taureau: 1,20 1,10; veau: 1,90 1,80; moutons: 2,00 1,90; porc: 1,55 1,45.

Marché aux bestiaux. — Prix de revient au kilog, au 25 juin 1902. — Bœufs: 1,60 1,54 1,45; vaches: 1,48 1,31 1,11; taureaux: 1,48 1,31 1,11; veaux: 1,95 1,85 1,80; moutons: ....

Marché aux Fourrages. — Cours du 11 au 25 juin (aux mille k). — Paille: 85,.. 80,..; foin: 95.. 90...; lentilles: 120,.. 115,..; sainfoin: 105,.. 95,..; luzerne: 105,.. 100,..; trèfle: 115,. 110,..; hivernage: 95,.. 90,..

Cossettes de Chicorée

LILLE, 25 Juin.

Disponible	15 75 à .. ..
Livrable	.. à .. ..
Récolte 1902, oct.nov.déc.	16 .. à .. ..

Arras 26 Juin. — *Marché aux Veaux et aux Porcs gras.* — Veaux: 114 ammenés vendus de 0.90 à 1.10 le k. vivant. — Porcs: 87 amenés, vendus de 1.10 à 1.05 le kilo vivant.

MARCHE AUX FOURRAGES & PAILLES

Fourrages et paille en gare. — On cote sur wagon, par 520 kilos, en gare d'arrivée à Paris.

Foin 1re qualité	44 50	Paille seig pr ind.	33 37
Luzerne 1re qua.	37 45	— — ordin.	28 33
Paille de blé	30 36	— d'avoine.	25 28

LA CHAPELLE, 26 Juin.

	1re qual.	2e qual.	3e qual.
Paille de blé	44 46	38 42	32 37
— de colza	43 45	38 42	34 38
— d-avoine	36 37	31 35	27 31
Foin nouveau	68 »	56 60	50 55
Luzerne nouvelle	54 56	46 52	42 46

Paris, 25 Juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Les affaires sont toujours sans activité en raffinerie. La tendance est très calme et les cours s'inscrivent en baisse de 50 centimes.

On cote les pains 93.50 à 94... les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivent marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 25,50 à 26.50 les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande reste sans activité; les cours s'inscrivent en baisse de 50 centimes.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques:

Surchoix, cas., rang., logé cart. 5 k.	.96 50	.97 50
Caisses de 50 à 60 kil.	.97 ..	.98 ..
Caisses de 25 à 30 kil.	.97 50	.98 50
Caisses de 10 kil.	.98 ..	.99 ..
Gros déchets	.90 50	.91 50
Irreguliers	.90 50	.91 50
Petits déchets	.90 ..	.91 ..
Sucres en poudre	.89 50	.90 50
Semoules (suivant finesse)	.93 50	.94 50
Glaces	.89 50	.90 50
Cristallisés extra acquitté	.81 50	.82 50
— en poudre	.82 50	.83 50

LE HAVRE, 26 Juin.

Côte de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Juin	58 37	Octobre	54 37	Février	51 37
Juillet	57 87	Novemb.	52 50	Mars	51 12
Août	57 62	Décemb.	51 75	Avril	51 12
Septem.	57 12	Janvier	51 37	Mai	51 ..

Tendance calme. — Ventes: 60.000 balles.

CAFÉS

Juin	33 50	Octobre	34 25	Février	35 25
Juillet	33 50	Novemb.	34 50	Mars	35 50
Août	33 75	Décemb.	34 75	Avril	35 75
Septem.	34 ..	Janvier	35 ..	Mai	36 ..

Tendance soutenue. — Ventes: 23.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Invariable.

Disponible	18 ..
Courant	18 ..
Avril	18 25
Mai	18 50

Saindoux, en francs par 100 kilos, - calmes.

Wilcox, juin	128 25
— juillet	128 25
— août	128 50
— sept.	128 50
— octobre	128 50
— nov.	126 50
— déc.	126 50

LAINES

ANVERS, 26 Juin. 2 h. 40. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Juin	4 .. ./.	Décembre	4 80 ./.
Juillet	4 72 ./.	Janvier	4 80 1/2
Août	4 75 ./.	Février	4 82 1/2
Septembre	4 75 ./.	Mars	4 82 1/2
Octobre	4 77 1/2	Avril	4 85 ./.
Novembre	4 80 ./.	Mai	4 85 ./.

calmes — Ventes: 0..00.000 Kilos.

COTONS

NEW-YORK, 25 Juin.

Recettes 3,000 balles contre 11,500 en 1901 et 2,000 en 1899. — Total de la semaine: 16.000 balles contre 53,000 en 1901 et 10.000 en 1899.

Marché ferme.

	24	25		24	25
Juin	8 96	9 06	Décembr.	7 86	7 98
Juillet	8 67	8 74	Janvier	7 86	7 98
Août	8 38	8 45	Février	7 86	7 93
Septemb	8 03	8 11	Mars	7 89	7 95
Octobre	7 92	8 ..	Avril	..	..
Novembre	7 85	7 98	Mai	..	..

Midding Upland à New-York 9 3/8
— New-Orléans 9 ./.

L'ESTOMAC

J'invite bien sincèrement toutes les personnes qui souffrent de l'estomac ou d'embarras gastriques à essayer mon remède. J'invite surtout toutes les personnes qui sont réputées incurables et qui ont essayé inutilement tous les remèdes connus. J'ose quasi affirmer, et cela sans dépasser une pensée, que mon remède est pour ainsi dire infaillible. Je m'adresse donc à tous ceux qui sont atteints ou de gastrite ou de dyspepsie: à tous ceux qui ont perdu l'appétit, qui digèrent difficilement, qui, après leur repas, sont abattus, assoupis, somnolents, qui ont des renvois, des lourdeurs, des aigreurs, des vertiges, des gonflements, des suffocations; qui ont la langue chargée, l'haleine mauvaise, et qui, par suite sont devenus vifs, tristes, maussades, insupportables, pensifs, mélancoliques, etc., etc. Je les convie à essayer les cachets de Poudre de Santé de Cock, et je leur promets une guérison rapide, inespérée.

A Lille, on trouve la Poudre de Santé de Cock chez MM. Leclercq, pharmacien, Grande-Place; Lefebvre, place des Halles, etc.; à Roubaix, Couvreur, Urboux et Hennequant; à Armentières, Dufour; à Tourcoing, Bruneau; à Saint-Amand, Béal; à Douai, Delahoutre et Beyart; à Cambrai, Depoutre; à Valenciennes, Beck et Sapin-Boulet, etc., etc. *Exiger sur chaque cachet les mots: Poudre de Santé de Cock en lettres rouges. Toute autre produit est faux.*

Envoi franco avec explication nécessaire contre 2 fr. 60 en mandat-poste adressé à M. Couvreur, rue Neuve, Roubaix. Propriétaire, Dubois-Danze, Huy (Belgique). Ma réclame est sincère et honnête.

Anagramme. — Fils de Sem, avocat conventionnel, divinité ou héros indien. 14

INSTITUT ORTHOPÉDIQUE
de Canteleu-Lille
Docteur J. SALMON, Directeur

Traitement rationnel et trophique, par une méthode non sanglante, des affections articulaires, osseuses, musculaires & nerveuses — aiguës ou chroniques —, et en particulier des luxations congénitales de la hanche, coxalgies et coxopathies diverses. Luxations, entorses, fractures et leurs conséquences, telles que raideurs, périarthrites, ankyloses fibreuses. Arthrites rhumatismales ou autres. Pieds-bots. Déviations de la taille (scoliose, cyphose, Mal de Pott).

Consultations gratuites le mardi et le samedi, de 10 heures à midi, pour les malades munis d'une attestation régulière d'indigence.

Les **PILULES GOBERT** dites **FRANÇAISES**, purifient le sang, donnent de l'appétit; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille

Ne prenez d'autre Apéritif
que l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec du **VIEUX VIN** de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA** que vingt années de vogue ininterrompue recommandent à toute personne soucieuse de sa santé.

C'est d'ailleurs **LE SEUL APÉRITIF** unanimement préconisé par le corps médical.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Refuser la consommation de la bouteille ne portant pas l'étiquette
BANYULS-TRILLES

EN 15 JOURS Guérison complète de l'Anémie et de toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du Sang par l'emploi des Véritables Remèdes du Dr Lagent, Membre corresp. de l'Acad. de Médecine, Paris. Des milliers de certificats en attestent l'infaillibilité. L. FAVELLE, Phen à Aigueperse (Puy-de-D.), unique préparateur du Traitemt complet, l'env. fco av. Notice contre mandat 10 fr.

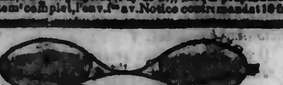

Comptoir Scientifique du Nord
32, *Rue Faidherbe* (anc. rue de la Gare) *à Lille*
Jumelles, Longues-Vues, Lunettes Pince-Nez, etc.
Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes
La Maison se charge de toutes les réparations

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Bourse Commerciale de Paris

26 Juin 1902

(COURS DE CLOTURE)

Blés calmes		Huile de lin calme	
Courant	24 ..	Courant	79 50
Prochain	23 95	Prochain	78 25
Juin-Août	23 15	Juin-Août	77 50
4 dern.	20 75	4 derniers	73 75
4 nov.	.. ..		

Farines calmes		Huile de Colza calme	
Courant	30 30	Courant	62 ..
Prochain	30 40	Prochain	62 25
Juin-Août	30 25	Juin-Août	62 50
4 dern.	27 40	4 derniers	62 ..
4 nov.	.. ..		

Avoines calmes		Sucres faibles	
Courant	20 75	Courant	20 62
Prochain	20 85	Prochains	20 75
Juin-Août	20 80	Juin-Août	20 87
4 dern.	16 80	4 d'oct.	22 12
4 nov.	.. ..	4 prem.	22 75

Seigles calmes		Alcools faibles	
Courant	15 25	Courant	30 ..
Prochain	15 25	Prochain	30.50
Juin-Août	15 25	Juin-Août	30.50
4 dern.	15 50	4 dernier	31.25
4 nov.	.. ..	Stock	21.275
		Circ.	5.100 p.

Farine, marque de Corbeil, 33.

BOURSE DE BRUXELLES

26 JUIN 1902	Cours précéd.	Cours dernier
3 % belge. 1re série	99 65	99 50
Ville d'Anvers 1887	107 50	108 —
Ville de Bruxelles 1886	109 —	109 —
Bruxelles (Mar). 2 % 1897	85 75	— —
Ville de Gand 1896	98 75	98 75
Ville de Liège 1897	98 25	98 25
Ville de Tournai 1874	54 —	— —
Congo (lots à primes)	81 50	81 75
Banque Nationale	3725 —	3725 —
Tramw. Bruxellois	452 50	452 50
Economiques	317 50	318 —
Electrique de Gand 4 %	87 —	— —
Lille	280 —	— —
Angleur	400 —	397 —
Aciéries d'Anvers	60 —	47 50
Forges, Aciér. de Bruges, 1re	6 —	— —
Cockerill	1910 —	1935 —
Nicolaïeff (chant navals)	106 —	105 —
Providence (forges)	1715 —	1750 —
Providence Russe	47 —	47 —
Amercœur	1760 —	1770 —
Anderlues	990 —	980 —
Bernissart	345 —	— —
Charbonnages belges	360 —	357 —
Courcelles-Nord	1700 —	— —
Espérance B.-Fortune	637 —	625 —
Grande Machine à feu à Dour	2135 —	2145 —
Grand-Mambourg	565 —	595 —
Haine St-Pierre. La Hest	155 —	— —
Houill. Unies bass. Charl.	187 50	185 —
La Haye	880 —	875 —
Marchienne (Charbonn.)	701 —	715 —
Mariemont	2100 —	2100 —
Nord de Charleroi	2890 —	2890 —
Produits au Flénu	4210 —	4210 —
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	4700 —	4775 —
Austro-Belge	240 —	245 —
Nebida (libérées)	960 —	— —
Nouvelle-Montagne	300 —	298 —
Vieille-Montagne	562 50	565 —
Auvelais	360 —	— —
Carrières de Quenast	2435 —	2435 —
Alstaden (jouissance)	228 50	— —
Dahlbusch	880 —	880 —
Saragosse-chem. de fer	283 —	— —
Métropolitain de Paris	549 —	548 50
Rodange	1860 —	1880 —
Rumelange	1899 —	1875 —
Briansk (lit. de 25)	298 —	— —
Dniéprovienne	1888 —	1900 —
Glaces Belge-Russes	48 75	— —
Métall. Russe-Belge	950 —	— —
Taganrog	255 —	— —

Imp. de la *Croix du Nord*, 15, r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant*: G. [illegible]

Bourse de Lille

26 JUIN 1902	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	112 50	112 50
— Bons 1892	501 »»	500 25
— — 1898	500 »»	500 »»
Lille 1860	»» »»	»» »»
— 1890	»» »»	»»
— 1863	»»	
— 1863 1/5	»»	
Douai 1891	»»	»»
— 1895	»» »»	»»
Roubaix-Tourcoing	47 »»	»» »»
— — 1893	495 »»	495 »»
Roubaix 1883	502 »»	502 »»
Tourcoing 1878	501 —	— »»
Armentières 1886	510	»» »»
Valenciennes 1891	500 »»	»» »»
Amiens	»»	
Mines de Béthune 1877	480 »»	»»
— Dourges 1894	515 »»	»»
— Drocourt 1894	516 »»	»» »»
— Escarpelle 1894	517 »»	»» »»
— Marles 1898	506	»» »»
Ch. de fer écon. du Nord	»» »»	»»
Chemin de fer de Cambrai	»»	»»
Gaz de Wazemmes 1-2	505 »»	»» »»
— — 3e série	505	»»

CHARBONNAGES (Actions)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1225	»»	1225 »»	»» »»
Aniche	895	905	915 »»	905 »»
Anzin	5480	5470	5500 »»	5450 »»
Azincourt	569	570	575 »»	565 »»
Blanzy	1025	»»	1085 »»	»» »»
Bruay (vingtième)	575 »»	574 »»	575 »»	565 »»
Bruay (entière)	»»	»»	»» »»	»» »»
Bully-Grenay	4170	4149	4150 »»	4110 »»
Campagnac	1360	»»	1380 »»	1350 »»
Carvin (cinquième)	431	»»	435 »»	425 »»
Carvin (entière)	2130	»»	»» »»	2130 »»
La Clarence	601	»»	665 »»	600 »»
Courrières	2580	2590	2600 »»	2590 »»
Crespin	148 »»	145 »»	146 »»	144 »»
Douchy	1100	1099	1100 »»	1080 »»
Dourges (centième)	243 »»	243 »»	245 »»	240 »»
Dourges (entière)	24760	»»	»» »»	»» »»
Drocourt 1800 3500	3250	»»	3300 »»	»» »»
Escarpelle	895	895	900 »»	890 »»
Ferfay	670	670	670 »»	»» »»
Ferques	370	»»	350 »»	»» »»
Flines-lez-Raches	605	605	610 »»	600 »»
Lens (centième)	595	595	600 »»	592 »»
Liévin	2465	2469	2470 »»	2460 »»
Ligny-les-Aire	365	365	379 »»	360 »»
Marles 30 %	1844	1840	1850 »»	1830 »»
— 70 %	2075	2100	»» »»	2075 »»
Marly n.	255	850	250 »»	»» »»
Meurchin (cinquième)	2525	2545	2550 »»	2540 »»
Meurchin (entière)	12300	»»	13000 »»	12500 »»
Ostricourt	1255	1295	1300 »»	1280 »»
Thivencelles	498	»»	500 »»	490 »»
Vicoigne-Nœux	20550	»»	21500 »»	20900 »»
— (vingtième)	1090	»»	1090 »»	1080 »»

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	508	508
Verley-Decroix	1325	»»
Devilder et Cie	1060	»»
Agence Raquet	185 50	»»
Banque sp. des val. ind.	225	
VALEURS DIVERSES (ACTIONS)		
Gaz de Wazemmes	500	»»
Brouta et Cie	510	»»
Saint-Sauveur-Arras	230	»»
Aciéries de France		
Bische Saint-Vaast	»»	»»
Denain-Anzin	1090	»»
Hauts Fourneaux M.	790	800
Forges Saint-Amand	»»	
Soc. Métall. Escaut	490	»»
Bains Lillois	200	
Cie Illloise	525	
Chaudr. du Nord	»»	»»
Forges Durot-Bin.	»»	»»
— — 4e série	»»	
Bains Lillois (p. fond.)	»»	
Bains Arm.		
Eaux Dunk.	451	»»
Denain-Anzin (Oi. à 500)	516 »»	»»
Union linière (Oblig.)	»» »»	»» »»

FEUILLETON N° 34

LE SERMENT de MARTHE PARQUIN

Marthe, lisant jusqu'au bout, semblant ne pas comprendre et, au lieu d'éclater en reproches, elle s'écria folle de bonheur, avec un véritable élan de joie surhumaine, de grandeur maternelle:

— Il n'est pas mort, il n'est pas mort! Ah mon Dieu! Ah mon Dieu, merci, merci. Little Ned, Little Ned!

Ah! te revoir, te serrer dans mes bras, Little Ned.

Alors seulement, elle aperçut son mari et elle se souvint... Elle le regarda d'un air si méprisant, si hautain, que Robert tressaillit que, malgré lui, sa bouche s'entrouvrit, murmurant:

— Pardon, pardon!

D'un geste elle lui ordonna le silence. Dans cette vaste pièce où à chaque instant un domestique pouvait les surprendre, il était impossible de parler librement.

Elle lui indiqua la lourde porte en vieux chêne sculpté qui, de la salle à manger, conduisait dans une sorte de petit parloir où on déjeunait parfois le matin.

Robert comprit, il la suivit.

Marthe alors poussa le petit verrou qui mettait à l'abri des indiscrets et, sans un geste, sans un mot, elle lui tendit la lettre.

Voici ce qu'elle contenait:

« Madame,

« Me comprendrez-vous, me pardonnerez-vous jamais, au nom du bonheur surhumain que ma lettre va vous causer.

« Little Ned, votre enfant, votre fils, n'est pas mort.

« Il vit, et vous le retrouverez dans le grand-duché du Luxembourg dans une localité qui s'appelle La Rochette, chez une femme qui a nom Marianne Dagrit.

« Voilà, madame, tout ce que je puis vous dire.

« Et maintenant que cette confession est faite, je voudrais implorer votre pardon, non pour moi, madame, qui n'en suis pas digne, mais pour votre mari.

« Moi seule suis coupable! Moi seule ait fait enlever votre fils!

« Pardonnez-moi ce que je vous ai fait souffrir; j'ai voulu assurer le bonheur de Robert, de ce Robert que j'aime comme mon enfant aussi.

« Voilà ma seule excuse, peut-être me comprendrez-vous?

« Quand j'ai appris qu'un serment vous liait à jamais à la mémoire de Jacques Parquin, j'ai voulu briser ce serment. L'obstacle, c'était votre fils, je l'ai fait disparaître; je voulais le mien heureux et riche.

« Ai-je réussi? ai-je vraiment atteint le but que je me proposais. C'est à vous, madame, de répondre en lui pardonnant.

« Ne le croyez pas coupable, il n'a été que faible.

« C'est moi qui ait tout conduit, tout dirigé.

« C'est lui qui depuis la disparition de Ned, à la vue de votre désespoir, me supplie tous les jours de vous rendre cet enfant; c'est lui qui, ne pouvant surprendre le secret de sa retraite, a averti la police, au risque d'être arrêté lui-même.

« Madame soyez clémente et pardonnez-lui!

« Je me punis moi-même en me privant de sa vue, de sa présence continuelles.

« N'est-ce pas le même châtiment que celui auquel je vous avais injustement soumise?

« Songez qu'il est le père de cette jolie petite fille que vous aimez tant. Ne ternissez pas le nom qu'elle doit porter par le bruit d'un scandale terrible. Pardonnez-moi d'oser vous parler ainsi, d'oser vous donner un conseil; mais je sais que dans le premier mouvement de révolte on prend des résolutions irrévocables sur lesquelles il est difficile de revenir.

« Soyez heureuse, madame, et pardonnez-lui. Il a tant souffert!

« Susanne Massot. »

Robert prit la lettre, voulant la lire; mais un voile obscur était devant ses yeux troublés.

Il lui fallut longtemps avant de pouvoir déchiffrer jusqu'au bout la lettre de sa nourrice.

A chaque ligne, elle réclamait le pardon pour son fils bien-aimé.

Peine inutile, Marthe ne pouvait oublier: il le savait bien!

Et lorsqu'il eut fini, il lui tendit la lettre.

— Marthe, il n'y a pas de mots pour dire mon remords, je vous quitte, j'irai au loin, vous ne me reverrez plus...

— Ah! fit Marthe, et vous appelez cela agir en homme! vous me volez mon enfant, et quand il vous plaît de me le rendre, vous vous en allez; vous abandonnez votre femme, sans prendre souci d'elle:

— Marthe! ne savez vous pas que ma vue vous sera désormais odieuse? que ma présence vous sera à charge?

— Et ma fille, la vôtre, Monsieur? Que lui dirai-je, plus tard lorsqu'elle me demandera où est son père?

Lui dirai-je que son père était un malhonnête homme? lui raconterai-je l'acte odieux que vous avez commis pour vous emparer de ma fortune?

— Marthe! Marthe! je ne puis supporter ces reproches...

Votre fortune! en ai-je joui depuis notre mariage? ai-je jamais dérangé un de vos domestiques? fait usage d'un de vos équipages ai-je jamais, pour mes besoins personnels, puisé dans votre coffre-fort?

Non, Marthe, si j'ai été coupable, vous le savez bien, ce n'est point à votre fortune que j'en voulais...

Il était si sincère, si ému, ce Robert, en parlant, que Marthe se sentait émue aussi malgré elle.

C'était vrai ce qu'il disait; il tenait une si petite place, si humble, si modeste dans l'hôtel que Marthe en était souvent tout mal à l'aise.

On aurait dit qu'il craignait de toucher à la moindre parcelle de cette fortune acquise par Jacques Parquin.

« Par Jacques Parquin! » ce nom frappait Marthe tout à coup.

Son serment! le serment fait à Jacques Parquin, mais elle l'avait violé! elle avait été parjure!

Ah! si Jacques la voyait de là-haut! comme il devait la mépriser, lui l'homme droit, l'homme loyal!

Ah! la noblesse du cœur! Ah! la noblesse de la race!

N'était-ce pas la première qui valait le mieux?

— Noblesse de race! s'écria Marthe, emportée malgré elle, vain mot! que celui-là!

Oh! toi! fils de tes œuvres, noble par la droiture et la loyauté de ton caractère, que dois-tu penser de moi? Que tu valais mieux que nous!

Pardonne à mon parjure! Oui, j'ai été coupable! trop vite désespérée! trop crédule, croyant à la mort de mon fils; mais, toi, qui vois le fond de mon âme, tu dois voir ma sincérité; tu dois savoir combien je croyais pas être infidèle à mon serment!

Robert écoutait. Marthe ne s'apercevait plus de sa présence, toute à son exaltation lyrique, et il la trouvait ainsi plus belle et plus grande encore.

Et emporté par l'ardeur de Marthe, il s'écria:

— Oui, vous avez raison, c'était un honnête homme celui-là!

Marthe fut touchée par l'humilité de Robert; elle souffrit même de le voir ainsi s'abaisser.

— Vous êtes le père de ma fille, fit-elle, et je veux m'en souvenir. Vous resterez ici dans ma maison; mais nous vivrons comme deux étrangers, mais seulement aux yeux du monde.

— Je veux, ajouta-t-elle, et ceci, il me semble que j'ai le droit de l'exiger, que ma fille ne se doute jamais de la froideur de nos rapports, et qu'elle ne se doute jamais que son père a failli!

Qu'elle soit heureuse, elle, au moins! et qu'elle ne connaisse jamais les souffrances endurées par sa mère!

— Marthe, supplia Robert, laissez-moi partir, vous quitter. Je ne pourrai pas supporter votre mépris. Je ne pourrai pas...

— Monsieur, dit Marthe d'un air superbe, il y a des douleurs qu'il faut savoir supporter dignement! c'est le seul moyen de se racheter.

— Et si je reste, Marthe, si je vous obéis...

— J'essaierai d'oublier, monsieur.

— Et le pardon? Marthe!

(*A Suivre*)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les P.P. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt: J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE